



VILLE DE
MARSEILLE

L'action de la Ville de Marseille en santé

Clément ROCHE - Chargé de mission "Relations institutionnelles en santé" au Pôle Santé Publique

Quel est le rôle d'une Ville en santé ?

Une dynamique de renforcement du rôle des Villes

- > Historiquement, la santé est une compétence de l'État et de la Sécurité sociale.
- > Les villes n'ont pas d'obligation en santé mais peuvent s'impliquer de manière volontariste
- > **Un tournant avec le COVID** : renforcement du rôle des villes
- > Quels sont les atouts des Villes en santé ?
 - Connaissance fine du territoire.
 - Capacité d'action à 360°.
 - Lien direct avec les habitants et acteurs locaux

Une Ville en lien avec son territoire et ses populations

Un Conseil communal de santé installé en 2021 pour une politique de santé publique transparente et plus égalitaire

- > Une instance hybride : participative, scientifique, professionnelle et citoyenne, pour guider l'action publique
- > Composition : Associations, fondations et mouvements citoyens, citoyens engagés, chercheurs scientifiques, acteurs de la santé, du social, du médico-social
- > Thématiques investies : COVID, accès aux soins, réduction des risques, santé environnementale, handicap et santé, etc.

Une enquête citoyenne sur la santé auprès de 3144 marseillais.es en 2023 :

-> Représentativité : selon des critères d'origine territoriale, âge, sexe.

-> Photographie de la perception qu'ont les marseillais de leur santé :

- 26 % des marseillais perçoivent leur état de santé comme mauvais
- 35% dans les 15/16èmes
- 46% quand on dispose de -1000€ de revenus mensuels

Une Assemblée citoyenne du futur sur la santé des femmes en 2025

-> Assemblée représentative :

- selon des critères d'origine territoriale, âge, sexe, socio-économique
- membres tirés au sort sur liste téléphonique
- membres défrayés à hauteur de 77€/ séance

-> 4 séances pour formuler des propositions déclinées en 3 axes :

- Accompagner les femmes en situation de vulnérabilité
- Lutter contre et prévenir les violences physiques, sexuelles et gynécologiques
- Accompagner les problématiques de santé féminine

Comment répondre aux besoins exprimés par la population ?

Une Direction de la santé publique et de l'inclusion structurée pour porter une politique de santé volontariste

La réduction des inégalités comme fil conducteur d'une Politique municipale de santé poursuivant les principes d'action suivants :

- > Agir auprès des populations les plus éloignées de la santé
- > Agir le plus tôt possible, en Prévention primaire
- > "Aller-vers" les populations les plus éloignées de la santé
- > Agir à 360° sur les problématiques de santé, selon une démarche "Une seule santé"

Une politique municipale de santé priorisée :

- Obésité infantile
- Activité physique
- Santé sexuelle
- Addictions
- Santé mentale
- Accès aux soins
- Vaccination
- Santé des Femmes
- Appui aux structures d'exercice coordonné en zone sous-dotées
- Etc.

Des moyens pour agir à la main de la Ville :

→ Des équipements municipaux au service des marseillais :

- Centre de vaccinations internationales
- Maison Sport-Santé

→ Financements des associations et d'actions de santé publique

→ **Des moyens rehaussés :**

- Un chef de projet / thématique investie
- Un budget santé en augmentation de 30% depuis 2021 pour atteindre 2.2M€ en 2025

**Toutefois, la Ville ne peut et
ne doit agir seule.**

Un Contrat local de santé pour joindre les forces de la Ville, de l'Etat et de l'Assurance maladie

→ **Signature le 22 avril 2024**

→ Objectifs général = réduire les inégalités de santé : sociales, territoriales, environnementales et de genre

→ Un CLS poursuivant trois vocations :

- Être un dispositif de gouvernance locale de santé
- Être un Espace partagé de santé publique
- Créer des communauté de travail thématiques pour co-construire des actions concrètes et adaptées aux besoins du territoire

Un Contrat local de santé pour joindre les forces de la Ville, de l'Etat et de l'Assurance maladie

Cinq priorités de santé fixées en 2024 :

- > Souffrance psycho-sociale des enfants et des jeunes confrontés à un cadre de vie dégradé
- > Améliorer l'accès à la santé via l'Aller-Vers
- > Améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap
- > Lutte contre l'obésité infantile
- > Améliorer l'accès à l'activité physique

Un Contrat local de santé pour joindre les forces de la Ville, de l'Etat et de l'Assurance maladie

Quatre nouvelles thématiques lancées en 2025 :

- > Favoriser la structuration des politiques locales selon la démarche "Une seule santé"
- > Améliorer la réduction des risques liés aux consommations de produits psychoactifs
- > Permettre la mise en place d'un plan local sur le CHEMSEX
- > Mieux prendre en compte les inégalités de santé entre les femmes et les hommes

**Quelles interactions concrètes
entre les dispositifs de
démocratie en santé et le CLS ?**

Impact de l'enquête santé de 2023 sur le CLS

- Une enquête en tant que diagnostic territorial
- Une enquête socle pour définir l'objectif général du CLS : réduction des inégalités sociales et territoriales de santé
- Une enquête permettant de prioriser les thématiques à inscrire au CLS

Impact du Conseil communal sur le CLS :

--> Handicap et santé :

- Inscription de la thématique au CLS
- Participation des membres du CCS au groupe de travail du CLS
- Mobilisation des membres du CCS pour co-construire les propositions d'action

--> Réduction des risques :

- Inscription de la thématique "Réduction des risques" au volet 2
- Inscription d'une thématique "Chemsex" au volet 2

Impact de l'Assemblée citoyenne du futur sur le CLS

--> Inscription d'une thématique santé des femmes au CLS

- Une revendication "militante" d'avoir une thématique "santé des femmes" englobante et dédiée
- Intérêt des signataires du CLS pour la démarche et accord pour que le CLS porte des propositions de l'ACF

--> Guidance dans la conduite des travaux du CLS sur la thématique :

- Femmes en situation de vulnérabilité
- Sujets de santé féminine (ménopause et troubles psychiques périnataux)

Synthèse

→ Les apports des démarches de démocratie sanitaire :

- Donner de la substance au diagnostic territorial pour guider l'action publique
- Nourrir le plaidoyer municipal auprès des pouvoirs publics
- Permet de co-construire des actions répondant aux besoins des populations

→ Les enseignements :

- Les villes sont les actrices-clé d'une démocratie en santé efficiente
- La démocratie sanitaire doit inclure les habitants, sans se limiter aux malades et usagers du système de santé